



# ENSEMBLE, SYNDICATS DE MÉDECINS ET DE PERSONNELS DÉNONCENT LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ POUR LA PSYCHIATRIE

La situation de la psychiatrie en France, en général, est devenue intolérable.

La loi Hôpital - Patients - Santé - Territoires de 2009 (dite loi HPST) et la loi Santé de 2016 (dite loi TOURAINE), avec en particulier la mise en route des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) sont responsables de cette situation avec la politique des enveloppes contraintes.

Les organisations de personnel non médical et médical ont maintes et maintes fois alerté pouvoirs publics, directions, Agence Régionale de Santé (ARS), préfetures et ministères sur la nature des problèmes, sans aucune réponse.

Au Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI), la situation est particulièrement préoccupante. Ce que reconnaît d'ailleurs le directeur du CHAI, qui déplore lui-même un déficit de financement de plus de 750 000 euros chaque année.

Paradoxalement le Directeur du CHAI, tout comme l'ARS et le ministère, nie les problèmes. En effet Tous disent qu' « *il n'y a pas de pénurie de psychiatres au CHAI* » et suffisamment de personnels pour soigner les malades.

Or, le déficit structurel de financement organisé par ces lois conduit à la pénurie et l'austérité en psychiatrie rappelant parfois les pires heures de son histoire.

A Saint-Égrève cela se traduit par :

- Un projet de modification totale du travail et de son organisation sur l'ensemble des services (unités intra comme extrahospitalières, administratifs et techniques) dont la première pierre est la réduction du temps de travail dans l'irrespect des prérogatives des Organisations Syndicales et des Représentants des Personnels et des instances de l'établissement.
- La fermeture d'unités, comme dernièrement l'unité TSA4 (Troubles du Spectre Autistique), avec le report des problèmes sur les unités et équipes restantes...
- Un effectif médical insuffisant, avec pour conséquence des fermetures de lits (voire d'activité) dans de nombreuses unités pour pallier aux vacances de postes.
- L'ouverture de structures ambulatoires par le sacrifice d'unités d'Hospitalisation Complètes. « *Une unité en moins sur le Pôle Voironnais d'ici la fin 2017, et logiquement une des 5 unités du Pôle Grenoble-Grésivaudan après l'ouverture du plateau de santé mentale de Saint-Martin d'Hères mi 2018* » (courrier du Directeur du 14 avril 2017).

Cette politique de restructuration organisée pour des raisons budgétaires et non en fonction d'une politique de soins, à coup d'affirmations mensongères, est à la source de la situation explosive et des conflits à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital.

**Il faut que cela cesse immédiatement.** Pour cela, nous exigeons :

- L'arrêt des fermetures de lits et la réouverture de ceux fermés !
- L'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail !
- Le maintien de tous les jours de repos (de 3 à 13 jours par an suivant les personnels) !
- La titularisation de tous les contractuels !
- L'embauche d'au moins 10 médecins, seul facteur d'amélioration des conditions de travail, et donc de l'attractivité !
- L'ouverture de véritables négociations.

Nous nous engageons à rendre compte des réponses du Directeur et de l'évolution de nos démarches à tous les personnels et à décider ensemble, syndicats et personnels, des suites à donner et des actions nécessaires.